



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

défense

Question écrite n° 56921

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la nécessité de mettre en place une médiation pour les personnes gravement malades. Le rapport de la commission Belorgey, remis au Gouvernement le 7 juin 2000, propose l'instauration d'une médiation pour traiter des problèmes liés à l'adhésion à un contrat d'assurance, alors que les procédures de médiation existantes traitent des litiges qui surviennent entre les assurés et les assureurs. Aussi, il lui demande quelles suites il entend donner à cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56921

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 janvier 2001, page 383